



MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE : UNE PUISSANCE PUBLIQUE RÉHABILITÉE, DÉCENTRALISÉE ET EFFICACE

Les enjeux de la réforme de l'Etat sont nombreux : reconquête et réarmement de la puissance publique, reconquête de la confiance des citoyens et de la société civile, reconquête de la dignité et de la fierté des fonctionnaires, reconquête de la confiance à travers le pacte entre État et collectivités territoriales.

Bilan de la droite

- Plus de 150 000 emplois publics supprimés par la Révision générale des politiques publiques (RGPP), ce qui a conduit à une véritable désorganisation des services de l'État, la dégradation des conditions de travail des fonctionnaires et une dégradation du service rendu à la population.
- Stigmatisation des élus et affaiblissement des collectivités causée par la réforme territoriale UMP.
- Tentative de recentralisation

Le gouvernement agit

Réarmement de la puissance publique

- > Fin de la logique purement comptable de gestion de l'administration : suppression de la RGPP.
- > Efficacité et concertation : la Modernisation de l'action publique (MAP), gage du retour de la puissance publique.
- > Engagement en faveur d'une meilleure gestion de l'argent public.
- > Affirmation et priorité aux politiques publiques.

Pacte de confiance avec les collectivités territoriales

- > Abrogation du conseiller territorial et de la réforme territoriale imposée par le Parlement.
- > Engagement d'une nouvelle étape de la décentralisation au premier semestre 2013. Ses grands principes ont été fixés par le président, le 5 octobre dernier : confiance, clarté, cohérence et démocratie. Ce nouveau pas dans la décentralisation sera marqué par la redynamisation de la démocratie participative dans les collectivités territoriales, par une plus grande reconnaissance de celles-ci, assortie d'une clarification des compétences de chacune et l'amélioration de la performance publique.

Transparence de la vie publique et politique

- > Réduction de 30 % de la rémunération du président de la République et des ministres.

- > Engagement de la rénovation de la vie publique et politique. Suite au rapport de la Commission Jospin, le président a engagé plusieurs priorités : réforme du statut pénal du chef de l'État, consolidation de l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), amélioration du financement des campagnes présidentielles...
- > Lutte renforcée contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale.
- > Engagement contre les conflits d'intérêt.
- > Publication du patrimoine des ministres.

Engagement n° 47 : « Je réduirai de 30% la rémunération du président de la République et des ministres. Les anciens présidents de la République ne siégeront plus au Conseil constitutionnel. »

Engagement 54 : « J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation en associant les élus locaux. Je ferai voter une loi sur le renforcement de la démocratie et des libertés locales. Elle prévoira notamment l'abrogation du conseiller territorial et la clarification des compétences ».

3 objectifs pour la MAP : la simplification des normes et des démarches administratives, le développement de l'administration numérique au service de tous, l'évaluation pour moderniser l'action publique.

30% : c'est la baisse de la rémunération du chef de l'État et de ses ministres, décidée et appliquée dès juin 2012, conformément à l'engagement 47.

70% : c'est la part de l'investissement réalisé par les **36 683** communes, **101** départements et **26** régions françaises.